

VULOG LABS

CONDITIONS GÉNÉRALES

Version 1.1 du 1er Janvier 2025

Ces conditions générales d'utilisation s'appliquent pour l'utilisation de l'application Mobizz, afin d'accéder à des véhicules d'entreprise depuis un smartphone. Les véhicules utilisés peuvent être :

- des véhicules fournis par Leo&Go
- des véhicules fournis par l'entreprise

Des dispositions spécifiques s'appliquent dans le cas de véhicules fournis par Leo&Go. Ces dispositions spécifiques sont signalées dans les conditions générales comme s'appliquant "uniquement dans le cas de véhicules mis à disposition par Leo&Go", avec l'apposition de la mention suivante "Cette disposition s'applique uniquement dans le cas de véhicules mis à disposition par Leo&Go."

TERMS AND CONDITIONS

	Valide à compter du 01.01.2025		Valid as of 01.01.2025
	1. Objet		1. Subject matter
(1)	VULOG LABS, 21 RUE LONGUE, 69001 LYON, adresse électronique: bonjour@leoandgo.com (ci-après « Leo&Go ») exploite le concept d'autopartage Leo&Go. Leo&Go permet la location de véhicules avec accès digital depuis une application mobile, configure des outils de gestion de flotte et des applications mobiles, et met à disposition les licences d'utilisation nécessaires.	(1)	VULOG LABS, 21 RUE LONGUE, 69001 LYON, email address: bonjour@leoandgo.com (hereinafter referred to as "Leo&Go") operates the car sharing concept Leo&Go. Leo&Go allows digital access to vehicles through a mobile application, configures fleet management tools and mobile applications, and provides the necessary user licenses.
(2)	Les présentes Conditions Générales s'appliqueront à l'inscription (accord cadre), à la validation du compte du conducteur (accord de validation) et à la location des véhicules Leo&Go (accord de location individuel). En communiquant les données de base (nom, prénom, adresse, adresse électronique, date de naissance et numéro de téléphone portable privé) et en acceptant les présentes Conditions Générales, l'accord cadre est conclu entre ledit Client et Leo&Go.	(2)	The present General Terms and Conditions shall apply to the registration (master agreement), the account validation (validation agreement) and the rental of Leo&Go vehicles (individual rental agreement). With entering the master data (name, surname, address, email, date of birth and private mobile number) and acceptance of these General Terms and Conditions the master agreement is entered into between such Customer and Leo&Go.
(3)	Leo&Go se réserve le droit de refuser l'inscription d'un Client si Leo&Go a des raisons de croire que ledit Client ne se conformera pas à l'accord. Un Client ne peut pas créer plusieurs comptes.	(3)	Leo&Go reserves the right to reject the registration of a Customer if there is reason to assume that he/she will not act in accordance with the agreement. A Customer must not register several accounts.
(4)	Leo&Go se réserve expressément le droit d'apporter des modifications aux Conditions Générales. Toute modification sera annoncée au Client par courriel et publiée sur le site web de Leo&Go. Les modifications seront réputées approuvées si le Client ne s'y oppose pas par écrit (courriel par exemple) dans le mois suivant l'annonce de ladite modification. Pour que	(4)	Leo&Go expressly reserves the right to make amendments to the General Terms and Conditions. Any amendments shall be announced to the Customer by email and by publication on the Leo&Go website. Changes shall be deemed approved if the Customer does not object to them in text form (e.g. email) within one month of the

	l'opposition du Client soit réputée reçue à temps, sa date d'expédition fera foi.		announcement of the respective change. For the objection to be deemed made in time, the dispatch date shall be decisive.
(5)	Les accords sont conclus en langue française. La rédaction de l'accord sera conservée par Leo&Go après la conclusion de l'accord. Dans le cas d'un conflit entre les versions en anglais et en français des Conditions Générales, la version en français prévaudra.	(5)	The agreements are concluded in the French language. The wording of the agreement will be stored by Leo&Go after conclusion of the agreement. In the event of any conflict between the French language and the English language versions of the General Terms and Conditions, the French language version shall prevail.
	2. Définitions		2. Definitions
(1)	« Client » désigne toute personne physique s'étant correctement inscrit(e) avec succès sur l'application Mobizz et ayant accepté les présentes Conditions Générales de Mobizz.	(1)	"Customer" shall mean an individual, an entity or a partnership (the latter two are hereinafter also referred to as "Business Customers") that has properly and successfully registered with Mobizz and accepted the Terms and Conditions.
(2)	« Application Mobizz » est une application pour smartphone qui est, entre autres, un support d'accès à la réservation et à la location de véhicules, dans la mesure où cela est techniquement possible à l'emplacement correspondant.	(2)	"Mobizz app" is a smartphone application that serves, <i>inter alia</i> , as access medium for reserving and renting vehicles, to the extent this is technically possible at the respective location.
(3)	« Zone desservie » correspond à la station au sein de laquelle le véhicule peut être loué et déposé. Les zones desservies peuvent être visualisées dans leur forme actuelle sur l'Application Mobizz	(3)	"Home area" is the station in a city within the boundaries of which the vehicle can be rented and returned. The home area can be viewed, in their current form on the Mobizz app.
(4)	<p><u>Cette disposition s'applique uniquement dans le cas de véhicules mis à disposition par Leo&Go.</u></p> <p>Les permis de conduire issus de l'Union Européenne (UE) et/ou de l'Espace économique européen (EEE) sont acceptés comme « permis de conduire valables ». Les permis de conduire extérieurs à l'UE/EEE ne sont pas acceptés, à l'exception de la Suisse et du Royaume-Uni.</p>	(4)	<p><u>This article applies only to vehicles provided by Leo&Go.</u></p> <p>European driver's licenses from the European Union (EU) and/or the European Economic Area (EEA) are accepted as a "valid driver's license". Non-EU/EEA driver's licenses are not accepted, with the exception of Switzerland and United Kingdom.</p>
(5)	"L'Outil d'Accès" est l'application Mobizz.	(6)	"Access Tool" is the Mobizz app
(6)	"Accord de location individuel" désigne la location d'un véhicule, depuis la réservation du véhicule avec l'application Mobizz, jusqu'à sa restitution avec le même outil d'accès.		"Individual Rental Agreement" means the rental of a vehicle, from the time the vehicle is reserved with the Mobizz app, until it is returned with the same access tool.
(7)	"Accord cadre" désigne l'accord entre Leo&Go et le Client, de l'inscription du Client via l'application Mobizz et l'acceptation des présentes Conditions Générales d'Utilisation, jusqu'à la résiliation du présent contrat.		"Master Agreement" means the agreement between Leo&Go and Customer, from Customer's registration via the Mobizz application and acceptance of these Terms and Conditions of Use.

(8)	"Back office" désigne l'outil mis à disposition du gestionnaire du compte Mobizz, afin de gérer les véhicules et les utilisateurs.		"Back office" means the tool made available to the manager of the Mobizz account, in order to manage the vehicles and users.
	3. Droit de conduire, Validation du permis de conduire		3. Right to drive, driver's license validation
(1)	<p><u>Cette disposition s'applique uniquement dans le cas de véhicules mis à disposition par Leo&Go.</u></p> <p>Le droit de louer et conduire des véhicules Leo&Go sera limité aux personnes :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) âgées de plus de 21 ans au jour de la location, et titulaires d'un permis de conduire en cours de validité et reconnu en France et donnant droit à son titulaire de conduire le véhicule assuré depuis au moins deux ans. b) ayant avec elles leur permis de conduire pendant la durée de la location et respectant les conditions et exigences prévues ci-après, le cas échéant; c) Disposant d'un compte Mobizz actif et approuvé. <p>Les personnes remplissant les conditions ci-dessus (a), b), et c)), et qui seraient encore en période probatoire, sont tenues d'afficher la lettre « A » (pour Apprenti) sur le véhicule (macaron amovible), pendant la durée de leur location. Ce dispositif est à retirer dès la fin de la location.</p>	(1)	<p><u>This article applies only to vehicles provided by Leo&Go.</u></p> <p>The right to take over and drive Leo&Go vehicles shall be limited to individuals who</p> <ul style="list-style-type: none"> a) are 21 years or older, and hold a valid driver's license for cars in full force and effect (not suspended, obsolete, cancelled invalidated or withdrawn), for at least 2 years. b) carry their valid driver's license with them during the term of the rental and comply with all conditions and requirements set out therein, if any; c) have an active and approved account with Mobizz. <p>Individuals fulfilling the above conditions (a), b), and c)), and who are still on probation, are required to display the letter "A" (for Apprentice) on the vehicle (removable badge), for the duration of their rental. This device is to be withdrawn at the end of the rental.</p>
(2)	Les Clients personnes physiques doivent valider leur identité via le processus de validation en ligne, conformément aux instructions avant la conclusion de l'accord de location individuel. Le gestionnaire du compte entreprise Mobizz est en charge de la validation du compte et notamment de vérification de la validité du permis de conduire. L'accord est conclu lorsque le Client s'inscrit sur l'application Mobizz. A la suite du chargement de vos photos, le processus de validation commencera.	(2)	Customers who are individuals must validate their identity and drivers' license through the online validation process according to the instructions prior to the conclusion of the individual rental agreement. The Mobizz company account manager is in charge of validating the account and in particular the validity of the driver's license. The agreement is entered into when the Customer registers in the application. After the upload of your pictures, the validation process commences.
(3)	Si le permis de conduire est suspendu, périmé, annulé, invalidé, ou retiré, ou s'il est perdu, le droit de conduire un véhicule sera immédiatement suspendu pendant la durée du retrait ou de la perte. Leo&Go ne saurait être tenu responsable si le Client conduit un véhicule avec un permis de conduire est suspendu, périmé, annulé, invalidé, ou retiré.	(4)	If the driver's license is suspended, obsolete, cancelled, invalidated or withdrawn or if it is lost, the right to drive the vehicle shall immediately be suspended for the duration of the withdrawal or loss.

(4)	<p><u>Cette disposition s'applique uniquement dans le cas de véhicules mis à disposition par Leo&Go.</u></p> <p>Les Clients ne sont autorisés à permettre à un tiers de conduire un véhicule que si ledit tiers est un client enregistré de Mobizz, dont le compte a été validé avec succès, et que le Client est passager du véhicule concerné. Les Clients ne doivent notamment en aucun cas communiquer leurs données d'identification (identifiant Mobizz, mot de passe Mobizz) à un tiers.</p>	(5)	<p><u>This article applies only to vehicles provided by Leo&Go.</u></p> <p>Customers shall only permit a third party to drive a vehicle if the third party is a registered customer of Mobizz, the third party's driver's license has been successfully validated and if the Customer is a passenger of the vehicle. It is not allowed to disclose the Customer login data (Mobizz user name, Mobizz password) to any third party. For every case of culpable non-compliance, the Customer shall pay a contractual penalty in the amount set out in the fee and cost policy.</p>
(5)	<p>Le gestionnaire ou responsable du compte est responsable de contrôler que seuls les collaborateurs éligibles ont accès au compte de l'entreprise. Ceci s'appliquera notamment lors de l'entrée et/ou la sortie de collaborateurs. Leo&Go n'a pas pour responsabilité la gestion des bénéficiaires du compte professionnel. Ce contrôle pourra être effectué depuis le Back Office.</p>		<p>The account manager is responsible for checking that only eligible employees have access to the professional account. This will apply in particular when employees enter and/or leave the company. Leo & Go is not responsible for managing the beneficiaries of the professional account. This can be controlled in the Back Office.</p>
(6)	<p>Si le Client peut effectuer des trajets à titre privé (profil "personnel"), le montant des trajets sera facturé sur la carte de paiement personnelle enregistrée dans l'application, conformément à la politique tarifaire en vigueur affichée dans l'application. En cas d'écart constaté avec la politique de l'entreprise (par exemple, utilisation du véhicule en mode "professionnel" à des fins d'utilisation à titre privé), le Client pourra être refacturé sur son mode de paiement personnel.</p>		<p>If the Client can make trips for private purposes (a 'personal' profile), the amount of the trips will be charged to the personal payment card registered in the application, in accordance with the current pricing policy displayed in the application. In the event of a discrepancy found with the company's policy (for example, using the vehicle in 'professional' mode for private use), the Client may be re-invoiced using their personal payment method.</p>
	4. Outils d'accès		4. Access tools
(1)	<p>Pour être en mesure d'utiliser l'application Mobizz en tant qu'outil d'accès, le Client doit disposer d'un téléphone cellulaire compatible avec les exigences techniques de l'application Mobizz. Lors de chaque téléchargement de l'Application, le système contrôle automatiquement si le téléphone portable est conforme aux dites exigences; Leo&Go ne garantit aucune compatibilité à cet égard. Le Client fournira personnellement un moyen de communication de données mobiles et une connexion Bluetooth et prendra en charge tout coût de transmission de données payable au prestataire de services mobiles du Client. Le Client doit autoriser l'accès aux données de localisation pour permettre l'utilisation de l'application Mobizz.</p>	(1)	<p>To be able to use the Mobizz app as an access tool, the Customer must have a cell phone that is compatible with the technical requirements of the Mobizz app. For every download of the App, the system automatically checks whether the cell phone is compatible with such requirements; Leo&Go does not guarantee compatibility in that respect. The Customer personally shall provide the possibility of mobile data communication and Bluetooth connection and shall bear any data transmission costs which become payable to the Customer's mobile service provider. The Customer must allow the access to its position, for the use of the Mobizz application.</p>
(2)	Il est interdit de manipuler l'application Mobizz par le	(2)	It is prohibited to manipulate the Mobizz app by

	biais de technologies de l'information. Tout non-respect à cet égard conduira à l'exclusion immédiate du Client et le Client supportera tous les frais relatifs aux dommages découlant dudit non-respect, le cas échéant.		means of information technology. Any non-compliance will immediately lead to the exclusion of the Customer and the Customer shall bear the costs of any damage resulting from non-compliance, if any.
(3)	Le Client signalera la perte ou la destruction de l'appareil mobile sur lequel l'application Mobizz est installée au service client de Leo&Go pour permettre à Leo&Go de bloquer l'outil d'accès et d'empêcher tout usage abusif. Le Client sera informé par courriel que l'outil d'accès a été bloqué.	(3)	The Customer shall report a loss or the destruction of the mobile device on which the Mobizz app is installed to Leo&Go's service center to enable Leo&Go to block such access tool and prevent misuse. The Customer shall be informed by email that the access tool has been blocked.
(4)	Durant le processus d'inscription, le Client créera un mot de passe pour accéder aux informations confidentielles et aux fonctions dans l'application Mobizz (par ex., location de véhicules Leo&Go, visualisation/modification des données personnelles/professionnelles). Le Client est tenu de garder ce mot de passe strictement confidentiel et d'empêcher que des tiers y accèdent. Le Client ne doit notamment en aucun cas écrire ou stocker le mot de passe sur un outil d'accès, ou son étui, ou bien d'une quelconque façon à proximité de l'outil d'accès. Le Client devra immédiatement modifier son mot de passe s'il a des raisons de penser qu'ils ont pu être divulgués à un tiers et en informer Leo&Go.	(4)	During the registration process, the Customer will create a password to access confidential information and functions in the Mobizz app portal (e.g. rent Leo&Go vehicles, viewing/changing personal/business data). The Customer is obligated to keep the password strictly confidential and protect them from access by any third party. In particular, the Customer must not at any rate note or store the password on an access tool or its carrier medium or otherwise keep them near the access tool. The Customer shall change the password immediately if there is reason to assume that it/they might have been disclosed to any third party, and inform Leo&Go.
(5)	Leo&Go procèdera aux notifications appropriées, par le biais de l'Application ou par un message texte envoyé au numéro de téléphone mobile fourni par le Client au moment de son enregistrement sur l'Application et/ou à l'adresse électronique fournie par celui-ci lors de cet enregistrement.	(5)	LEO & GO will make the appropriate notifications, through the Application or by a text message sent to the mobile phone number provided by the Customer when registering on the Application and / or to the email address provided by the latter during this recording.
	5. Réservation et conclusion d'accords de location individuels		5. Reservation and conclusion of individual rental agreements
(1)	Les Clients enregistrés et validés peuvent louer des véhicules dans l'application Mobizz. Seuls les véhicules identifiés comme disponibles au moment où le Client entend effectuer une location peuvent être loués.	(1)	Registered and validated Customers may rent vehicles in the Mobizz app. Only available vehicles when the Customer intends to start the rental can be rented.
(2)	Un véhicule peut être réservé depuis l'application mobile Mobizz. Le Client indique la station de départ (les stations disponibles sont indiquées dans l'application Mobizz), l'heure et la date de réservation souhaitée. Pour être validée, la demande de réservation doit être effectuée dans un délai minimal avant le début du trajet, qui est spécifié dans l'application Mobizz.	(2)	A specific vehicle can be reserved from the Mobizz mobile application..The Customer indicates the departure station (the available stations are indicated in the Mobizz application), the time and the desired reservation date. In order to be validated, the reservation request must be made within a minimum period of time before the start of the trip, which is specified in the Mobizz application..
(3)	Avant de démarrer, le Client se doit de contrôler que	(3)	Before driving off, the Customer is obliged to check

	le véhicule Leo&Go ne présente pas de défaut ou dommage visible, ou de salissure importante et de les signaler à Leo&Go via l'application Mobizz, par téléphone ou par email. Le Client s'assurera en particulier que l'état du véhicule permet de l'utiliser en toute sécurité et vérifiera que l'autonomie du véhicule est suffisante pour réaliser le trajet souhaité.		the Leo&Go vehicle for any visible defect, damage, and gross soiling and to report them to Leo&Go via the Mobizz app, by telephone or by email. In the case of serious defect, damage and/or soiling, the Customer shall ensure that the condition of the vehicle enables to use it safely, and that the autonomy of the vehicle is sufficient to complete the trip.
(4)	Le gestionnaire du compte entreprise Mobizz se doit de contrôler les dommages remontés par les Clients, et en informer Leo&Go en cas de nouveaux dommages causés au véhicule.	(4)	The Mobizz account manager of the company must control the damages reported by the Customers, and inform Leo&Go in case of new damages caused to the vehicle.
	6. Obligations générales du Client / interdictions <u>L'article 6 s'applique uniquement dans le cas de véhicules mis à disposition par Leo&Go.</u>		6. General obligations of the Customer / prohibitions <u>Article 6 applies only to vehicles provided by Leo&Go.</u>
(1)	Si le Client est tenu de contacter Leo&Go ci-après, il ou elle utilisera le numéro de téléphone fourni sur l'Application Mobizz.	(1)	If the Customer is hereinafter obliged to contact Leo&Go, he/she shall use the telephone number specified in the Mobizz app.
(2)	Le Client est tenu: a) de traiter le véhicule Leo&Go avec soin, en particulier de respecter les dispositions du manuel de fonctionnement du fabricant, les exigences de rodage, les valeurs maximum des tours par minute, et de vitesse; b) d'informer le gestionnaire du compte immédiatement de tout dommage découlant d'un acte de violence, d'un accident ou salissures importantes; c) d'effectuer avec soin l'état des lieux extérieur et intérieur du véhicule au début du trajet, et d'effectuer les photos du véhicule demandées à la fin du trajet. d) de protéger le véhicule contre le vol (les fenêtres doivent être fermées et la fermeture centralisée verrouillée); e) de contrôler régulièrement les liquides de fonctionnement et la pression des pneus lors de longs trajets et à intervalle régulier, et de les ajuster, si nécessaire; f) de vérifier si le véhicule Leo&Go est affecté de défauts apparents avant de conduire; g) de satisfaire toutes les exigences légales liées au fonctionnement du véhicule Leo&Go, notamment en vertu du Code de la route, dans la mesure où elles ne relèvent pas de la responsabilité de Leo&Go en vertu du présent accord; h) de s'arrêter immédiatement si un témoin	(2)	The Customer is obliged to: a) treat the Leo&Go vehicle carefully and gently, in particular to observe the provisions of the manufacturer's operation manual as well as the running in requirements and the specified maximum revolutions per minute and speed; b) notify the account manager immediately of any damage resulting from violence or accident or of any gross soiling; c) to carefully carry out the exterior and interior inspection of the vehicle at the beginning of the trip, and to take the required photos of the vehicle at the end of the trip. d) generally protect the vehicle against theft (windows must be closed and the central locking locked); e) check the operating liquids and the tire pressure on extended trips at regular intervals and, if necessary, adjust them; f) check the Leo&Go vehicle for obvious defects prior to driving; g) fulfill all statutory requirements in connection with the operation of the Leo&Go vehicle, in particular under the in particular under the French Highway Code, to the extent they are not assumed by Leo&Go under this agreement; h) stop immediately if a warning light appears in the dash board display and

	<p>d'alerte lumineux apparaît sur le tableau de bord et de contacter Leo&Go pour évaluer si le trajet peut être poursuivi ou non; et</p> <p>i) de s'assurer, lors de la conduite d'une voiture électrique, que la batterie est suffisamment chargée en quittant la zone desservie définie pour être ramenée dans ladite zone et pouvoir correctement enclencher le processus de charge, le cas échéant.</p> <p>j) de stationner le véhicule sur des places de stationnement autorisé tels que définis par le code de la route.</p>		<p>i) contact Leo&Go to discuss whether the trip may be continued; and</p> <p>ensure that, when using an electric vehicle, the battery has sufficient capacity at the time of leaving the home area to bring the vehicle back into the home area and to be able to properly start the charging process, if applicable.</p> <p>j) park the vehicle in authorized parking spaces as defined by the highway code.</p> <p>k) inform Leo&Go in case of change or termination of business for Business Customers.</p>
(3)	<p>Le Client ne doit pas:</p> <p>a) conduire le véhicule Leo&Go sous l'influence de l'alcool, de drogues ou de médicaments pouvant altérer son aptitude à conduire.</p> <p>b) désactiver l'airbag du passager, à moins que cela ne soit nécessaire pour transporter des enfants ou des bébés dans un réhausseur/siège enfant ou pour respecter les instructions du fabricant en matière d'installation de sièges auto. Si l'airbag passager a été désactivé, le Client doit réactiver l'airbag passager lors de la résiliation de la location;</p> <p>c) utiliser le véhicule Leo&Go pour des événements de sport automobile ou des courses de tout type;</p> <p>d) utiliser le véhicule Leo&Go pour des essais de véhicule, des formations de conduite, la sous-location, ou pour le transport de personnes ou de biens à des fins commerciales (ex., services de courrier, livraison de pizzas), excepté si Leo&Go a pré-approuvé cette utilisation spécifique par écrit;</p> <p>e) utiliser le véhicule Leo&Go pour transporter des substances facilement inflammables, toxiques ou dangereuses de manière générale, dans la mesure où elles dépassent les quantités ménagères;</p> <p>f) utiliser le véhicule Leo&Go pour transporter des objets ou des substances pouvant porter préjudice à la sécurité de la conduite ou endommager l'intérieur du véhicule en raison de leur nature, taille, forme ou poids;</p> <p>g) utiliser le véhicule Leo&Go pour commettre des délits;</p> <p>h) fumer ou permettre aux passagers de fumer dans le véhicule Leo&Go;</p> <p>i) transporter des animaux dans le véhicule Leo&Go, à moins qu'ils se trouvent dans une cage placée en toute sécurité dans le</p>	(3)	<p>The Customer must not:</p> <p>a) drive the Leo&Go vehicle under the influence of alcohol, drugs or pharmaceuticals which might impair his/her fitness to drive.</p> <p>b) deactivate the passenger airbag, unless this is necessary to transport children or babies with a necessary seat elevation/ child seat or to observe all instructions of the manufacturer relating to the installation of baby seats. If the passenger airbag has been deactivated, the Customer must activate the passenger airbag when terminating the rental;</p> <p>c) use the Leo&Go vehicle for motor sports events or races of any kind;</p> <p>d) use the Leo&Go vehicle for vehicle tests, driving trainings, subleasing, or for transporting persons on commercial terms or commercial transports (e.g., courier services, pizza delivery), except Leo&Go has pre-approved the specific use in writing;</p> <p>e) use the Leo&Go vehicle to transport easily inflammable, poisonous or otherwise hazardous substances to the extent they significantly exceed household quantities;</p> <p>f) use the Leo&Go vehicle to transport objects or substances that might impair driving safety or damage the interior of the Leo&Go vehicle due to their nature, size, form or weight;</p> <p>g) use the Leo&Go vehicle to commit criminal offenses;</p> <p>h) smoke or allow others to smoke in the Leo&Go vehicle;</p> <p>i) take animals into the Leo&Go vehicle, unless they are in a closed cage that is safely placed in the trunk;</p> <p>j) grossly soil the Leo&Go vehicle or leave any kind of waste in the Leo&Go vehicle;</p> <p>k) carry more passengers than the number permitted by the vehicle registration;</p>

	<ul style="list-style-type: none"> j) coffre; k) salir exagérément le véhicule Leo&Go ou y laisser des déchets de toute nature; l) transporter plus de passagers que le nombre autorisé lors de l'autorisation de mise en circulation du véhicule; l) entreprendre des réparations ou des modifications du véhicule Leo&Go ou faire entreprendre des réparations ou modifications de son propre chef; m) transporter des enfants ou des bébés sans le réhausseur/siège auto adéquat. Le Client doit respecter toutes les instructions du fabricant concernant l'installation des sièges auto; n) se rendre en dehors de l'Europe avec le véhicule Leo&Go; 		<ul style="list-style-type: none"> l) carry out repairs or any alterations to the Leo&Go vehicle or have such repairs or alterations carried out on the Customer's own authority; m) transport children or babies without a necessary seat elevation/child seat. The Customer must observe all instructions of the manufacturer relating to the installation of baby seats; n) make trips outside Europe with the Leo&Go vehicle;
(4)	Pour préserver l'environnement, dans l'intérêt public en général et celui les autres Clients, le style de conduite du Client sera respectueux de l'environnement et économie en carburant. Le Client privilégiera l'utilisation du mode dit "éco".	(4)	In the interest of the environment, the general public, and the other Customers, the Customer's driving style shall be environmentally sound and fuel-efficient. The Customer shall mostly use the "eco" mode.
	7. Fin de la location		7. End of rental
(1)	<p>Si le Client souhaite mettre un terme à une location (et par conséquent au contrat de location individuel), il sera tenu:</p> <ul style="list-style-type: none"> a) de stationner correctement le véhicule b) de s'assurer que le frein à main a été enclenché, que toutes les fenêtres et portes ont été correctement fermées et toutes les lumières éteintes; c) de s'assurer que l'airbag passager est activé; d) de s'assurer qu'aucun déchet, salissure, ou effet personnel n'a été laissé dans le véhicule ; 	(1)	<p>If the Customer wants to terminate a rental (and, thereby terminate the individual rental agreement), the Customer is obliged:</p> <ul style="list-style-type: none"> a) to park the vehicle properly b) to make sure that the parking brake has been put on, all windows and doors have been fully closed and all lights have been switched off; c) to make sure that the passenger airbag is activated; d) to make sure that no waste, soilings or personal items are left in the Leo&Go vehicle.
(2)	<p>La location ne peut prendre fin que :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) si le véhicule se trouve dans la station où le véhicule a été réservé. L'affichage proposé par l'Application est indicatif et ne justifie aucune réclamation. b) si une connexion par téléphone mobile peut être établie à l'emplacement du véhicule. Si cela n'est pas possible, le Client devra déplacer le véhicule Leo&Go en conséquence. 	(2)	<p>The rental can only be terminated :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) if the vehicle is located in the station where it has been booked. The display in the App serves as an orientation and shall not create any claim. b) if a cell phone connection can be established at the location of the vehicle. Where this is not possible in an exceptional case, the Customer has to relocate the Leo&Go vehicle accordingly.
(3)	Les Clients doivent résilier la location par leurs moyens d'accès. Auparavant, les fenêtres et les	(3)	Customers shall terminate the rental via their means of access. Prior to this, the windows and doors must

	<p>portes doivent avoir été fermées (voir section 10.1). Ce n'est que lorsque le véhicule confirme la fin de la location en verrouillant le système de verrouillage central que la location est effectivement terminée. Le Client doit s'assurer que la résiliation de la location est entièrement terminée avant de quitter le véhicule. Si le Client quitte le véhicule alors que le processus de location n'est pas terminé, la location continue.</p>		<p>have been closed (see Section 10 (1)). Only when the Leo&Go vehicle confirms the end of the rental by locking the central locking system, the rental is terminated. The Customer must ensure that the termination of the rental is fully completed before leaving the vehicle. If the Customer leaves the vehicle although the rental is not terminated, the rental continues at the expense of the Customer.</p>
(4)	<p>Si la location ne peut pas être résiliée, le Client informera l'administrateur/gestionnaire du compte immédiatement et il restera auprès du véhicule jusqu'à ce qu'une décision soit prise quant à la marche à suivre, ce qui ne pourra excéder 30 minutes.</p>	(4)	<p>If the rental cannot be terminated, the Customer shall promptly notify the company account manager and stay with the vehicle until a decision has been made on how to proceed, which shall not exceed 30 minutes.</p>
(5)	<p>Dans le cas d'un accident après lequel le véhicule ne peut plus être déplacé, la location prendra fin, au plus tard, au moment de la remise du véhicule au dépanneur/remorqueur..</p>	(5)	<p>In case of an accident after which the vehicle can no longer be moved, the rental shall end at the latest upon handover of the vehicle to the towing company.</p>
	<p>8. Gestion des accidents, dommages, défauts et réparations; infractions routières; soupçon de fraude</p> <p><i>L'article 8 s'applique uniquement dans le cas de véhicules mis à disposition par Leo&Go.</i></p>		<p>8. Handling of accidents, damage, defects and repairs; traffic offenses; suspicion of fraud</p> <p><i>Article 8 applies only to vehicles provided by Leo&Go.</i></p>
(1)	<p>L'administrateur/gestionnaire du compte signalera par téléphone tout accident, dommage et défaut ayant lieu pendant la location au service client de Leo&Go dans les meilleurs délais. Les mêmes dispositions s'appliquent dans le cas d'accident, dommage et défaut que le véhicule Leo&Go présente déjà au début de la location.</p>	(1)	<p>The account manager shall report any accidents, damage and defects occurring during the trip by telephone to Leo&Go's support center without undue delay. The same shall apply to any accidents, damage and defects the Leo&Go vehicle shows already at the commencement of the rental.</p>
(2)	<p>En cas d'accident, vol, feu ou dommage causé par les animaux ou tout autre dommage impliquant un véhicule Leo&Go, le Client conviendra de la marche à suivre en concertation avec le service client de Leo&Go et suivra ses instructions. Cette disposition s'appliquera dans le cas d'un accident causé par le Client ou par un tiers, peu importe que le dommage soit mineur ou non. Le Client ne pourra quitter la scène de l'accident qu'après :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) que la police ait terminé de recueillir les informations relatives à l'accident (ou, si cela est impossible, après avoir informé Leo&Go); et b) que des mesures pour préserver les preuves et atténuer les dommages aient été prises en concertation avec Leo&Go; et c) avoir remis le véhicule à une société de dépannage/remorquage ou l'avoir laissé en 	(2)	<p>In case of accident, theft, fire or damage caused by animals or any other damage involving a Leo&Go vehicle the Customer shall inform Leo&Go accordingly without undue delay by telephone in any such event, the Customer shall consult the support center on how to proceed and follow the instructions of the service center. This shall apply irrespective of whether the accident was caused by the Customer or by a third party or whether the damage is minor or not. The Customer may only leave the scene of the accident after :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) the acquisition of accident data by the police has been finished (or, where this is not possible, after the Leo&Go service center has been informed); and b) measures to preserve the evidence and to mitigate the damage have been taken in consultation with Leo&Go; and

	sécurité à un endroit convenu avec Leo&Go, ou après son déplacement par le Client, si cela est possible.		c) the Leo&Go vehicle has been handed over to a towing company or otherwise safely deposited in consultation with Leo&Go or has been removed by the Customer.
(3)	Le Client ne doit assumer aucune responsabilité ni faire aucune déclaration similaire dans le cas d'un accident impliquant un véhicule Leo&Go conduit par le Client. Si le Client fait une déclaration de reconnaissance explicite de responsabilité malgré l'interdiction, cette déclaration doit exclusivement s'appliquer au Client personnellement. Ni Leo&Go, ni l'assureur du véhicule ne seront tenus par cette déclaration.	(3)	The Customer must not assume any liability or make any similar declarations in the event of an accident involving a Leo&Go vehicle driven by the Customer. Where the Customer makes a declaration assuming liability in spite of this prohibition, such declaration shall exclusively apply to the Customer personally. Neither Leo&Go nor the insurer of the Leo&Go vehicle shall be bound by such declaration.
(4)	Que l'accident, que le Client est tenu de signaler à Leo&Go, ait été provoqué par le Client ou par un tiers, Leo&Go fournira au Client un constat amiable d'accident après que l'accident ait été signalé. Le Client remplira dans son intégralité le constat amiable d'accident et le remettra dans les 2 jours ouvrés à Leo&Go par écrit (p. ex. courrier électronique). Si Leo&Go ne reçoit pas de constat dans ces délais, l'assurance ne sera pas en mesure de prendre en charge le sinistre. Dans ce cas, Leo&Go se réserve le droit d'imputer au Client les coûts relatifs aux dommages, notamment à l'encontre de personnes, objets et véhicules en lien avec l'accident.	(4)	Irrespective of whether an accident that the Customer is obliged to report to Leo&Go was caused by the Customer or by a third party, Leo&Go will provide the Customer with a damage report form after the accident has been reported. The Customer shall fully complete and return this form to Leo&Go in text form (e.g. email) within 2 working days. Should Leo&Go not receive a damage report within this period, the insurance will be unable to settle the claim. In this event, Leo&Go reserves the right to charge to the Customer any costs for damages, in particular, to persons, items and vehicles that are related to the accident.
(5)	Leo&Go a droit à toute indemnisation perçue dans le cadre des dommages au véhicule Leo&Go. Si le Client a reçu une telle indemnisation, il devra la reverser à Leo&Go sans y être prié.	(5)	Leo&Go shall be entitled to any compensation paid in relation to damage to the Leo&Go vehicle. If the Customer has received any such payments, the Customer has to transfer them to Leo&Go without further demand.
(6)	Sur demande de Leo&Go, le Client indiquera la position précise du véhicule Leo&Go à tout moment et permettra une inspection du véhicule.	(6)	Upon Leo&Go's request, the Customer shall indicate the precise location of the Leo&Go vehicle at any time and allow an inspection of the Leo&Go vehicle.
(7)	Seul Leo&Go peut choisir le garage pour réparer le véhicule Leo&Go en cas de dommage.	(7)	Only Leo&Go shall choose the workshop for repairing the Leo&Go vehicle in case of damages.
	<p>9. Dommages aux tiers, dommages au véhicule et vol: couverture d'assurance et limitation contractuelle de responsabilité du Client</p> <p><u>L'article 9 s'applique uniquement dans le cas de véhicules mis à disposition par Leo&Go.</u></p>		<p>9. Damage to third parties, damage to the vehicle and theft: Insurance cover and contractual limitation of liability of the Customer</p> <p><u>Article 9 applies only to vehicles provided by Leo&Go.</u></p>
	<u>Assurance obligatoire de responsabilité civile</u>		<u>Mandatory civil liability insurance</u>
(1)	Le véhicule Leo&Go dispose d'une couverture d'assurance responsabilité civile obligatoire du conducteur et des passagers pour les dommages	(1)	The Leo&Go vehicle has third party liability mandatory insurance cover, which covers the liability of the driver or of the passengers for

	matériels ou corporels causés aux tiers. Cette assurance couvre également les dommages corporels du conducteur et des passagers transportés dans des conditions suffisantes de sécurité à l'intérieur du véhicule Leo&Go.		property damage or bodily damage caused to third parties. This insurance also covers bodily damage to passengers transported under adequately safe conditions in the Leo&Go vehicle.
(2)	Dans les limites de la loi en vigueur, en cas de dommages aux tiers, toute faute intentionnelle ou négligence, violation des dispositions contractuelles ou légales (en particulier en matière de conduite de véhicule à moteur) par le Client, ou toute conduite non autorisée, pourra entraîner un recours de Leo&Go et/ou de son assureur tenu d'indemniser le tiers victime, à l'encontre du Client et / ou du conducteur non autorisé, pour l'intégralité des sommes dues au tiers victime mises à la charge de Leo&Go ou de l'assureur du véhicule. Si le Client est responsable et n'est pas couvert par l'assurance du véhicule, le Client indemnisera Leo&Go pour toute réclamation de tiers.	(2)	Within the limit of applicable laws, in case of damage to third parties, any intentional fault or negligence by the Customer, or breach by the Customer of contractual or legal obligations (in particular in respect of driving motor vehicles), or any non authorized driving, shall trigger a recourse against the Customer and /or against the non authorized driver, by Leo&Go and /or by the insurer bound to indemnify the third party, for the entire amount which Leo&Go or the insurer had to pay to the third party victim. In the event that the Customer is liable and there is no insurance cover under the vehicle insurance, the Customer shall indemnify Leo&Go from any third party claims.
	<u>Vol et perte</u>		<u>Theft and loss</u>
(3)	Sauf dans les cas où il peut rapporter la preuve de son absence de faute, le Client sera responsable vis à vis de Leo&Go pour tout dommage, perte ou coût subi par Leo&Go en cas de vol, ou de perte: <ol style="list-style-type: none"> du véhicule Leo&Go, à hauteur de la valeur totale du véhicule; des clés et/ou des accessoires, à hauteur de la valeur desdits éléments. 	(3)	Except in cases where the Customer can prove that he has committed no fault, the Customer shall be liable vis-à-vis Leo&Go for any damage, loss or cost incurred by Leo&Go in case of theft or of loss: <ol style="list-style-type: none"> of the Leo&Go vehicle, up to the value of the vehicle; its keys and/or accessories, up to the value of these elements.
	<u>Dommages au véhicule Leo&Go</u>		<u>Damage to the Leo&Go vehicle</u>
(4)	Si le véhicule Leo&Go est endommagé pendant que le Client en fait usage, si le Client provoque un dommage au véhicule Leo&Go (y compris clés et/ou des accessoires), ou si le Client provoque un dommage sur un véhicule tiers lorsqu'il fait usage d'un véhicule Leo&Go, le Client est responsable et doit indemniser Leo&Go dudit dommage à hauteur de la valeur totale du véhicule, et le cas échéant de la valeur des clés et/ou des accessoires.	(4)	If the Leo&Go vehicle is damaged while it is used by the Customer, if the Customer causes a damage to the Leo&Go vehicle (including keys and/or accessories), or if the Customer causes damage to a third-party vehicle while using a Leo&Go vehicle, the Customer is liable and must indemnify Leo&Go for the total value of the vehicle, and as the case may be for the value of the keys and/or accessories.
(5)	La responsabilité du Client s'étend aux dommages collatéraux tels que les frais d'expert, les frais de remorquage, la perte de valeur, la perte de revenus de location, la hausse du montant des primes d'assurance du détenteur de la police d'assurance, les coûts administratifs supplémentaires, tels que ces frais sont facturés à Leo&Go par les tiers concernés ou objectivement établis par Leo&Go.	(5)	The liability of the Customer also extends to the incidental damage such as expert's fees, towing charges, loss of value, loss of rental fees, raising of the policyholder's insurance premium, and additional administration costs, as such costs are invoiced to Leo&Go by third parties, or objectively established by Leo&Go.
(6)	Toutefois, le Client n'est pas responsable de la fraction des dommages dont Leo&Go est indemnisé par un tiers responsable ou par l'assureur de ce tiers, ni des dommages pour lesquels le Client démontre	(6)	However, the Customer shall not be liable for the fraction of damage for which Leo&Go is indemnified by a third party liable for them or by said third part's insurer, nor for damage for which the Customer

	<p>qu'ils ne résultent d'aucune faute de sa part et qu'en outre il n'a pas confié le véhicule à un conducteur non autorisé / commis de violation des dispositions contractuelles ou légales. De plus, la responsabilité du Client en cas de dommages au véhicule Leo&Go (y compris clés et/ou des accessoires) est limitée conformément aux dispositions suivantes.</p> <p>Si le véhicule Leo&Go est endommagé alors qu'il est utilisé par le Client ou si le Client cause un dommage au véhicule Leo&Go, la responsabilité du Client pour les dommages du véhicule Leo&Go est limitée à une franchise d'un montant de 900 euros.</p>		<p>demonstrates that they were not caused by his fault and that he has furthermore not entrusted the vehicle to an unauthorized driver / breached contractual or legal obligations. Furthermore, the Customer's liability for damage to the Leo&Go vehicle (including keys and/or accessories) shall be limited according to the following provision.</p> <p>If the Leo&Go vehicle is damaged while it is used by the Customer or if the Customer causes a damage to the Leo&Go vehicle, the liability of the Customer for damage to the Leo&Go vehicle shall be limited to a deductible in the amount of up to EUR 900.</p>
(7)	<p>Les limitations de responsabilité s'appliquent si (i) les véhicules de Leo&Go ont été utilisés conformément aux présentes Conditions Générales et (ii) les dommages ont été notifiés sans retard injustifié.</p> <p>Les limitations de responsabilité ne s'appliquent pas dans les cas suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> les violations graves des obligations découlant de la Section 6; la non déclaration illicite d'accidents ou de dommages conformément à la section 8; les dommages causés intentionnellement ou par négligence grave; ou les dommages mécaniques au véhicule Leo&Go causés par une mauvaise utilisation (par exemple, les dommages au moteur causés par un mauvais remplissage de carburant). 	(7)	<p>The limitations of liabilities apply if (i) the Leo&Go vehicles have been used in compliance with these General Terms and Conditions and (ii) the damage has been notified without undue delay.</p> <p>The limitations of liability do not apply in case of</p> <ol style="list-style-type: none"> gross violations of the obligations pursuant to Section 6; illicit not reporting of accidents or damages pursuant to Section 8; damages caused by intent or gross negligence; or mechanical damage to the Leo&Go vehicle caused by incorrect operation (e.g. engine damage caused by wrong fueling).
(8)	<p>Si un manquement commis par le Client à l'encontre des obligations stipulées dans le présent accord pousse l'assureur à exercer un recours contre Leo&Go, Leo&Go pourra exercer un recours contre le Client dans la même mesure.</p>	(9)	<p>If a breach by the Customer of the obligations regulated in this agreement results in the insurer being able to take recourse against Leo&Go, Leo&Go can take recourse against the Customer to the same extent.</p>
(9)	<p>Les réparations des dommages aux véhicules seront effectuées, lorsque le véhicule est réparable, par toute entreprise mandatée à cet effet par Leo&Go. Dans les cas où les coûts des réparations nécessaires doivent être supportés par le Client, Leo&Go enverra au Client les photos du dommage et une estimation des frais. Dans les 14 jours suivant la transmission par Leo&Go, le Client peut déclarer à Leo&Go ses objections, si elles sont dûment motivées.</p> <p>Leo&Go n'est pas tenu de fournir au Client le devis établi ou la facture de réparation du dommage.</p>	(10)	<p>The repairs to the vehicles shall, when the vehicle can be repaired, be handled by any entity mandated by Leo&Go to this effect. In the cases where the costs of necessary repairs must be borne by the Customer, Leo&Go will send to the Customer pictures of the damage and the estimation of cost, as per a quote established by a garage or by an expert designated to this effect by Leo&Go. Within 14 days after transmission the customer can declare his objections per Mail, if these are duly motivated.</p> <p>Leo&Go is not required to provide the Customer with the estimate drawn up or the invoice for repairing the damage.</p>
	10. Responsabilité de Leo&Go		10. Leo&Go's liability

	<u><i>L'article 10 s'applique uniquement dans le cas de véhicules mis à disposition par Leo&Go.</i></u>		<u><i>Article 10 applies only to vehicles provided by Leo&Go.</i></u>
(1)	Leo&Go sera responsable conformément aux dispositions légales dans le cas de dommages causés intentionnellement ou en cas de négligence grave de Leo&Go, de ses représentants ou de ses agents d'exécution.	(1)	Leo&Go shall be liable in accordance with the statutory provisions for any damage caused intentionally or by gross negligence by Leo&Go or its representatives or vicarious agents.
(2)	Dans la limite maximale autorisée par les lois en vigueur, la responsabilité de Leo&Go en cas de négligence légère est limitée aux dommages prévisibles usuels pour ce type de contrat et s'appliquera en cas de violation d'une obligation contractuelle. Les dispositions de la présente section s'appliqueront également aux représentants légaux et aux agents d'exécution de Leo&Go.	(2)	To the maximum extent provided by applicable law, Leo&Go's liability for slight negligence is limited to the foreseeable damages typical for this type of contract and shall apply in case of a breach of a contractual obligation. The provisions of this section shall equally apply to Leo&Go's legal representatives and vicarious agents.
(3)	Les limitations de responsabilité ne s'appliqueront pas dans la mesure où des garanties ont été données, ou dans le cas d'atteintes à la vie, à l'intégrité physique ou à la santé d'une personne, ou en cas de fait des produits défectueux.	(3)	Limitations of liability shall not apply to the extent guarantees have been given, in the event of any damage to a person's life, body or health or to claims under defective products regime.
	11. Responsabilité du Client, pénalités contractuelles, frais forfaitaires, interdiction d'utilisation <u><i>L'article 11 s'applique uniquement dans le cas de véhicules mis à disposition par Leo&Go.</i></u>		11. Customer's liability, contractual penalties, lump sum costs, exclusion from use <u><i>Article 11 applies only to vehicles provided by Leo&Go.</i></u>
(1)	Le Client sera responsable vis à vis de Leo&Go pour tout dommage subi par Leo&Go causé par la faute du Client. Ces dommages incluent, sans s'y limiter, les violations de la Section 6, le vol, l'endommagement ou la perte du véhicule Leo&Go, de ses clés (si le véhicule en possède) et/ou de ses accessoires. Dans le cas où le Client est responsable et qu'il n'y a pas de couverture d'assurance dans le cadre de l'assurance du véhicule, le Client indemnise Leo&Go de toute réclamation de tiers.	(1)	The Customer shall be liable vis-à-vis Leo&Go for any damage incurred by Leo&Go that the Customer culpably caused. This shall include without limitation infringements of Section 6, the theft of, damage to or loss of the Leo&Go vehicle, its keys (if the vehicle has any) and/or accessories. In the event that the Customer is liable and there is no insurance cover under the vehicle insurance, the Customer shall indemnify Leo&Go from any third party claims.
(2)	En cas d'accident dû à la faute du Client, la responsabilité du Client s'étend, à hauteur du montant déductible convenu, auquel peuvent s'ajouter les dommages accessoires tels que les frais d'expertise, les frais de remorquage, la perte de valeur, frais pour la perte des frais de location, l'augmentation de la catégorie de taux de prime de l'assuré, frais administratifs supplémentaires.	(2)	In the event of an accident due to the Customer's own fault, the Customer's liability shall, up to the amount of the agreed deductible, also extend to the incidental damage such as expert's fees, towing charges, diminished value, costs for the loss of rental fees, raising of the policyholder's premium rate category, additional administration costs.
(3)	Le Client est responsable des conséquences d'infractions routières ou de délits commis avec le véhicule Leo&Go. Le Client prendra en charge tous les coûts en découlant et exonérera Leo&Go de toute	(3)	The Customer is liable for the consequences of traffic offenses or criminal offenses committed with the Leo&Go vehicle. The Customer shall pay all resulting costs and shall release Leo&Go fully from any claims

	<p>réclamation de tierces parties. Pour le traitement d'infractions routières le Client paiera à Leo&Go un montant forfaitaire pour chaque infraction. Le montant forfaitaire reposera sur la politique tarifaire et les frais forfaitaires applicables en vigueur.</p>		<p>of third parties. For the processing of traffic offenses, the Customer shall pay Leo&Go a processing lump sum for each instance. The amount of the processing lump sum shall be based on the applicable fee and cost policy.</p>
(4)	<p>Si le Client fautif provoque un accident en dehors de la zone desservie, il prendra en charge les coûts découlant du retour du véhicule Leo&Go dans la zone définie.</p>	(4)	<p>In case the Customer culpably causes an accident outside the home area, the Customer shall bear the costs arising from returning the Leo&Go vehicle in the home area.</p>
(5)	<p>Si dans le cadre d'une violation de la Section 6, Leo&Go se voit obligé de déplacer le véhicule Leo&Go ou qu'une tierce partie fait appel à un service de remorquage, le Client prendra en charge les coûts dudit service.</p>	(5)	<p>If due to a breach of Section 6 it is necessary for Leo&Go to relocate the Leo&Go vehicle or if a third party engages a towing service, the Customer shall bear the costs for such service.</p>
(6)	<p>Le Client s'acquittera d'une pénalité contractuelle d'un montant énoncé dans la politique tarifaire si le Client fautif laisse une personne n'étant pas un conducteur autorisé utiliser le véhicule Leo&Go. Le droit de demander des dommages reste inchangé.</p>	(6)	<p>The Customer shall pay a contractual penalty in the amount set out in the fee and cost policy if the Customer culpably lets a person who is not an authorized driver use the Leo&Go vehicle. The right to claim for damages shall remain unaffected.</p>
(7)	<p>Si le Client commet intentionnellement un manquement contractuel grave, notamment un défaut ou un retard de paiement, Leo&Go peut interdire de manière temporaire ou permanente audit client d'utiliser tout véhicule Leo&Go avec effet immédiat. Le Client sera informé d'une telle interdiction dans l'application Mobizz ou par tout autre moyen.</p> <p>Cette disposition s'applique également aux Clients Professionnels.</p>	(7)	<p>In the event of any material culpable breach of contract, including a default in payment or a late payment, Leo&Go may temporarily or permanently exclude the relevant Customer with immediate effect from using any Leo&Go vehicles. The Customer will be informed of any such exclusion in the Mobizz application or by any other mean. This also applies to Professional Customers.</p>
	12. Codes de conduite applicables		12. Applicable Codes of Conduct
	<p>Nous respectons notre Politique de confidentialité qui est constamment accessible sur la page www.leoandgo.com. L'acceptation des Conditions Générales d'Utilisation du service lors de l'enregistrement vaut acceptation de la Politique de Confidentialité.</p>		<p>We adhere to our Privacy Statement that is constantly accessible on www.leoandgo.com. The acceptance of the Terms of Use of the service during the registration constitutes the acceptance of the Privacy Policy.</p>
	13. Dispositions générales		13. General provisions
(1)	<p>L'accord cadre, l'accord de validation et les contrats de location individuels seront régis par le droit français.</p>	(1)	<p>The master agreement, the validation agreement and the individual rental agreements shall be governed by French law.</p>
(2)	<p>Dans les limites prévues par la loi, seuls les tribunaux compétents pourront statuer sur l'accord cadre, l'accord de validation et/ou les accords de location</p>	(2)	<p>To the extent permitted by law, only the competent courts may rule on the master agreement, the validation agreement and/or the individual rental</p>

	individuels.		agreements.
(3)	Le Client ne peut transférer de réclamations ou autres droits à des tiers en vertu des accords susmentionnés qu'avec l'accord préalable par écrit de Leo&Go.	(3)	The Customer may only transfer any claims or other rights under the aforementioned agreements to third parties with the prior written consent of Leo&Go.
(4)	Il n'existe aucun accord auxiliaire verbal.	(4)	There are no oral ancillary agreements.
(5)	Si l'une ou plusieurs des dispositions des présentes Conditions Générales deviennent nulles ou non avancées, ceci ne porte pas préjudice à la validité du reste des dispositions.	(5)	Should one or several provisions of these General Terms and Conditions be or become invalid or void, this shall not affect the validity of the remaining provisions.
	14. Service client / Réclamations		14. Customer Service / Complaints
	Le Client peut utiliser les coordonnées fournies dans la Section 1 (1) ci-dessus pour toute question, retour ou réclamations par lettre, téléphone ou courrier électronique.		The Customer may use the contact details set out in Section 1 (1) above in case of questions, returns or complaints by letter, telephone or email.
	15. Procédure de médiation		15. Mediation process
	Tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige qui l'oppose à un professionnel. Si le Client est un consommateur et qu'il a tenté préalablement de résoudre son différend avec notre Service Client, il a le droit de recourir à un médiateur en vue de la résolution de son litige. Ce médiateur est : M. le Médiateur de Mobilians - 43 bis route de Vaugirard - CS 80016 - 92197 Meudon CEDEX. (https://www.mediateur-mobilians.fr/).		Every consumer has the right to have recourse, free of charge, to a mediator with a view to the amicable resolution of the dispute between him and a professional. If the Customer is a consumer and has previously attempted to resolve his/her dispute with our Customer Service, he/she has the right to use a mediator to resolve his/her dispute with. This mediator is: M. le Médiateur de Mobilians - 43 bis route de Vaugirard - CS 80016 - 92197 Meudon CEDEX (https://www.mediateur-mobilians.fr/).

Frais forfaitaires applicables

Version 1.2 du 1er Janvier 2025

Ces tarifs comprennent la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), s'élevant actuellement à 20%

Frais de traitement (amendes, forfait post stationnement, refacturation de péage ou de parking, traitement d'une facture impayée)	30€ (en complément des frais d'infraction qui seront payés directement par le client)
Franchise standard pour dommages au véhicule si les conditions générales ont été respectées (si l'option "réduction de franchise" n'a pas été souscrite)	<ul style="list-style-type: none"> 900€ pour les modèles citadins et petits utilitaires (Toyota Aygo X, Toyota Yaris, Toyota Yaris Cross, Renault Kangoo 3m3, Toyota Proace City 4m3...) 1500€ pour les utilitaires 6m3 ou plus (Maxus Deliver 7, Ford Transit, ...) 2500€ pour les véhicules Premium (Tesla 3,...)
Frais de remorquage/dépannage/rapatriement	Facture de remorquage + frais de rapatriement
Frais pour mise en fourrière suite à une infraction aux règles de stationnement en fin de location	250€
Frais en cas de fin de location ne respectant pas le niveau minimum de batterie ou de carburant exigé (autonomie < 20 Km)	150€
Complément énergie si le véhicule est restitué avec une autonomie inférieure à celle du départ	Frais de carburant ou recharge majorés de 30€ de frais de service
Véhicule rendu anormalement sale (intérieur ou extérieur)	100€
Non respect de l'interdiction de fumer	50€
Intervention et déplacement d'un technicien (causé par le client)	60€ pour une intervention dans la zone de service 60€ + facture de déplacement pour une intervention hors Métropole de Lyon
Frais d'immobilisation du véhicule avec responsabilité du conducteur (panne, sinistre, perte d'accessoire du véhicule...)	50€ + 40€/jour d'immobilisation
Restitution tardive d'un véhicule	Tarif standard + pénalité forfaitaire de 50 € si un autre conducteur est affecté par ce retard
Perte des papiers du véhicule	50€ + frais de remplacement
Rejet de prélèvement	7,50€/rejet
Appel au service client	Tarif local

Aucun montant forfaitaire ne sera réclamé si vous prouvez que vous n'êtes pas responsable desdits montants.

La zone de service désigne la zone tracée dans l'application Leo&Go où les véhicules peuvent être pris et déposés en fin de trajet.